



QUELS DISPOSITIFS POUR QUELLE PSYCHIATRIE ? DU SANITAIRE AU SOCIAL : DIFFÉRENCES ET CONVERGENCES

ARGUMENT

Notre monde est en évolution constante, chacun doit s'adapter, professionnels et/ou institutions. Surtout si les obligations de soins prescrivent même le changement psychologique.

« Rien ne saurait manquer où tu me conduis... »

Pour le handicap psychique, les Maisons Départementales de la Personne Handicapée (M.D.P.H.), futures Maisons de l'Autonomie, sont désignées pour garantir les compensations nécessaires aux restrictions d'accès à la vie en société.

De même, la multiplication des établissements médico-sociaux doit apporter des solutions d'hébergement diverses, fonction du degré d'autonomie.

La protection juridique des majeurs interroge les modalités d'accompagnement des personnes protégées et de leurs familles.

Plus que jamais, le « projet de soins s'articule au projet de vie »...

La psychiatrie a été instituée au niveau universitaire pour son enseignement, dans les hôpitaux pour ce qui concerne l'accueil des patients, dans les secteurs et en pratique libérale pour leurs suivis... et par les dispositions législatives pour les expertises.

Le secteur psychiatrique, cinquantenaire encore alerte, fait déjà une large place au territoire de santé, les cliniques privées se multiplient sur ces territoires, les alternatives à l'hospitalisation temps plein ont été diversifiées, les partenaires sociaux et médico-sociaux valorisés et la représentativité des usagers et de leurs familles honorée.

Ainsi, la psychiatrie se trouve gravement interpellée à (re)définir ses projets, quitte à se noyer dans le vaste concept de la santé mentale.

Alors, aujourd'hui, quels sont les dispositifs psychiatriques et comment fonctionnent-ils ? Quelle est la place de l'institutionnel et des institutions psychiatriques dans ces évolutions ? Quels développements pouvons-nous prévoir et pour quel avenir ? Comment pourra-t-on accéder aux soins quand ils seront nécessaires ?

De quels partenaires avons-nous besoin pour la psychiatrie et de quelle psychiatrie nos partenaires ont-ils besoin ?

1^{ère} JOURNÉE

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2010

LE MATIN

- 8h00 : Accueil
- 8h30 : Ouverture, Docteur Bernard DURAND, Président de la FASM Croix-Marine
- 9h00-9h40 : EXPOSÉ : Dr Marcel SASSOLAS, Psychiatre et Président de l'Association Santé Mentale et Communauté, Villeurbanne
- 9h40-10h20 : EXPOSÉ : Catherine LE GRAND-SÉBILLE, Anthropologue
- 10h.20-10h50 : PAUSE
- 10h50-12h 30 : TABLE RONDE animée par Philippe PETIT, Philosophe
avec Jacques MARESCAUX, Directeur du CH Saint-Jean-de-Dieu, Lyon
et discussion générale
avec le Dr Marcel SASSOLAS et Catherine LE GRAND-SÉBILLE
- 12h30-14h30 : Déjeuner libre

L'APRÈS-MIDI

14h30-17h00 : ATELIERS, première partie

Atelier 1 : « VOUS AVEZ UN PROBLÈME AVEC VOTRE INSTITUTION ? PARLONS-EN ! »

Atelier 2 : QUELS DISPOSITIFS POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS ?

Atelier 3 : LES PERSONNES PRIVÉES DE DROITS ET DE LIBERTÉS : QUELLES STRUCTURES ?

Atelier 4 : QUELS PARTENAIRES POUR QUELS RÉSEAUX ?

Atelier 5 : LA PSYCHIATRIE GÉNÉRALE AU RISQUE DE L'HÔPITAL : URGENCE(S) ET/OU
CONTINUITÉ DES SOINS ?

Atelier 6 : VIDÉO

LE MATIN

9h00-12h00 : Reprise des ATELIERS

L'APRÈS MIDI

14h00-16h00 : Table Ronde animée par le Pr Pierre DELION, Pédopsychiatre, chef de service CHRU de Lille

avec :

| | |
|---------------------------|--|
| Jean-Luc CHAGNON, | Vice-Président du Conseil Général du Nord |
| Philippe DOMY, | Directeur du CHRU d'Amiens |
| Jacques MARESCAUX, | Directeur du CH Saint-Jean-de-Dieu de Lyon |
| Gérard ZRIBI, | Président-fondateur de l'Association nationale des directeurs d'ESAT (ANDICAT) |

UNAFAM

FNAPSY

16h00-16h30 : Synthèse des ateliers et des journées

Jean-Yves BARREYRE, Sociologue, Directeur du CEDIAS (Centre d'études, de documentation, d'information et d'actions sociales) à Paris

16h30-17h00 : Discussion

17h00 : Clôture

Dr Bernard DURAND, Président de la FASM Croix-Marine

MONTANT DE L'INSCRIPTION : 290 €

Pour tout renseignement

FASM Croix-Marine, 31 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS

téléphone : 01 45 96 06 36

N° formation continue : 11 75 203 79 75
